

Site protégé de la Goutte Villemin, LE THOLY (88)

Notice simplifiée de gestion 2013/2019

4. Plan de travail hors opérations de terrain

4.1. Accueil du public FA

Une balise sera posée pour indiquer le statut d'Espace Naturel Sensible du site. Il est cependant peu accessible et pauvre en thématiques utilisables pour la pédagogie.

Le contexte est donc peu favorable à une valorisation pédagogique sur site. Elle s'envisagera plus à l'échelle du réseau de sites locaux, notamment comme relais d'un sentier de découverte en partenariat avec l'association ASPET, une exposition...

FA1 – priorité 2 – Poser une balise « réseau ENS » - Assurer son entretien

Réalisation : CEN Lorraine Programmation : 2013, 2016

FA2 – priorité 2 – Envisager en partenariat avec l'association ASPET la possibilité d'intégrer le site dans un sentier de découverte et/ou une exposition, cycle de conférences ou sorties...

4.2. Suivi administratif et partenarial AD

AD1 – priorité 1 – Présentation et diffusion de cette notice aux partenaires (Conseil municipal et Conseil communautaire, ASPET) pour information (2011)

AD2 – priorité 1 – Nommer un conservateur commun avec le site du Pré Didier

4.3. Suivi écologique SE

SE1 – priorité 2 – Assurer un suivi léger de l'état de conservation des habitats (relevés phytosociologiques) et des plantes remarquables

Réalisation : CEN Lorraine Programmation : 2013, 2016

SE2 – priorité 2 – Suivi des insectes remarquables (pérennité, colonisation...) et complément d'inventaire des papillons

Réalisation : CEN Lorraine Programmation : 2013, 2016

SE2 – priorité 3 – Recherches d'archives historiques sur l'usage du site

Pour aller plus loin...trame verte et bleue

Ce site représente un noyau secondaire pour des métapopulations d'oiseaux (Pie-Grièche écorcheur, Tarier des prés, Tarier pâtre...) et d'insectes volants (Cuivré de la bistorte, Damier de la Succise).

Pour en savoir plus...

CHOLET J. & MAGNON G., 2010. - Tourbières des montagnes françaises. Nouveaux éléments de connaissance, de réflexion et de gestion. Pôle-relais tourbière / FCEN, 188p.

BONN F. (1970) *Les dépôts glaciaires de la haute vallée de la Vologne : contribution à l'étude du quaternaire vosgien*. Bulletin BRGM (2^e série) sect I n°1.

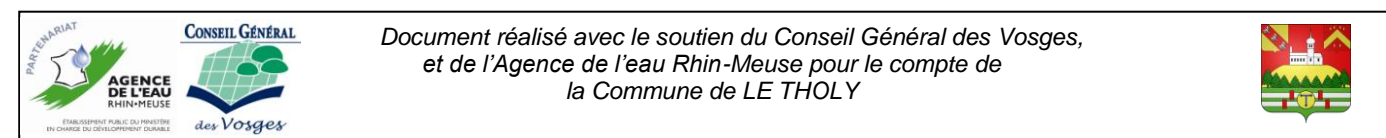
FLAGEOLLET J.C. et HAMEURT J. (1971) *Les accumulations glaciaires de la vallée de la Cleurie*. Revue géographique de l'Est. Nancy VOIRIN G. (1970) Morphométrie et pétrographie de galets dans la moraine de la haute Vologne et leurs enseignements. (Mémoire de maîtrise. Institut géographique de Nancy).

BRGM. – InfoTerre, Carte géologique de la France. <http://infoterre.brgm.fr/>

FLAGEOLLET J.C., 2003. – Sur les traces des glaciers vosgiens. CNRS éditions, 212 p.

SALOME A. I., 1968 - A Geomorphological study of the drainage area of the Moselotte and upper Vologne in the Vosges (France), Thèse R. U. Utrecht, 98 p.

SERET J., 1967 - *Les systèmes glaciaires du bassin de la Moselle et leurs enseignements*, Revue Belge de Géographie, 577 p.



1. Informations administratives

Contexte

Ce site de 1,86 ha est inscrit depuis le 16/07/2012 à l'inventaire départemental des Espaces Naturels Sensibles, n° 88*Z61.

Pour mémoire, le ban communal de LE THOLY comporte deux autres sites tourbeux appartenant au réseau des Espaces Naturels Sensibles du département des Vosges, Tourbière et prairies du Pré Didier (n° 88*Z60) et Tourbières et forêts de la Grande Charme (n°88*T06) qui bénéficient tous deux d'une protection active.

Etat parcellaire et mode de protection conservatoire

Le site est protégé depuis le 16 juillet 2007 par une convention tripartite de protection et de gestion d'une durée de 15 ans, établie entre la Commune de LE THOLY (porteur du projet ENS et propriétaire des parcelles), l'association ASPET et le Conservatoire d'espaces naturels Lorraine.

Tourbière	Commune	Section	Parcelle	Superficie	Propriétaire
Tourbière de la Goutte Villemin	Le Tholy	BC	455	01ha 86a 40ca	Commune de le Tholy

Cette préservation s'inscrit dans le cadre de la politique du Conseil général des Vosges sur la préservation et la mise en valeur des Espaces Naturels Sensibles.

Référents CEN Lorraine (58 boulevard de Granges, Kichompré, 88400 Gérardmer tel/fax : 03.29.60.91.91/91.90) :

Chargé d'étude territoriale 88 : Didier ARSEGUÉL (d.arseguel@cren-lorraine.fr)

Responsable gestion : Cyril GERARD (c.gerard@cren-lorraine.fr)

Rédacteur : Jean-Christophe RAGUE

Référent scientifique : Julien DABRY (j.dabry@cren-lorraine.fr)

Conservateur bénévole : à nommer

2. Environnement

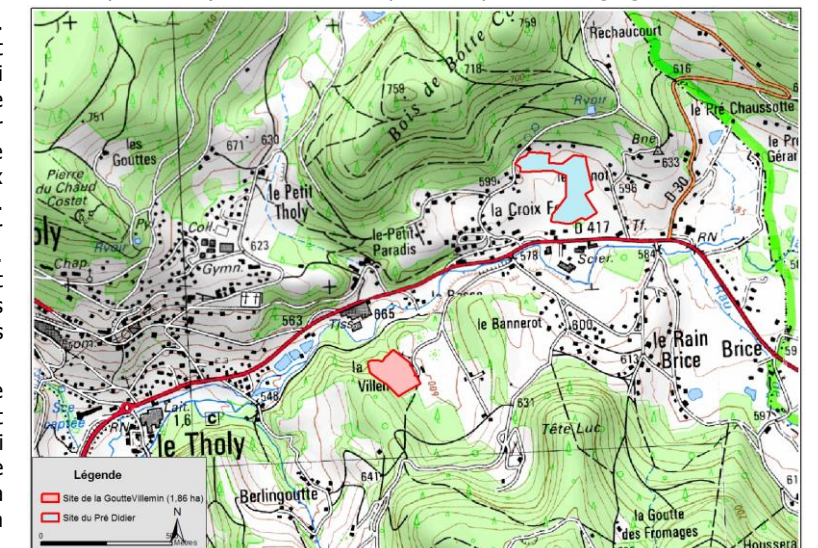
Topographie Le site ENS de la Goutte Villemin couvre 1,8640 hectares entre 585 m et 615 m d'altitude sur une terrasse à faible pente orientée vers le nord. Il domine de 80 mètres la rive gauche de la rivière Cleurie. Il est installé au sous-étage du montagnard moyen dont la forêt climacique est la hêtraie-sapinière.

Géologie et géomorphologie Il appartient à une terrasse inférieure d'un vaste complexe de moraines emboîtées déposées pendant la glaciation du Würm (ou *glaciation de Noireux* pour les géomorphologues régionaux). Selon Guy SERET en effet la confluence des glaciers de la Moselle et de la Moselotte remontait la vallée de la Cleurie à contre-pente jusqu'au Tholy lors de la dernière glaciation. La roche-mère est donc ici une matrice de dépôts morainiques siliceux sablo-graveleux incrustée de rochers, localement recouverte par des passées argileuses imperméables. Ces dépôts occultent totalement le socle cristallophylien d'âge varisque (= "hercynien") rehaussé à l'Oligocène qui n'est visible qu'en aval dans le lit mineur de la Cleurie.

Les sols sont contrastés. Ils comportent des faciès drainés faiblement humifères et dotés de faibles réserves en eau, favorables aux landes sèches, qui contrastent avec des faciès paratourbeux (hydromor et hydromoder) installés dans les petites dépressions engorgées.

Climat : il est de type subatlantique montagnard. L'amplitude des températures intermensuelles est conséquente (>20°C), avec des étés bien arrosés. Ainsi pour la période 1971-2000, la pluviométrie annuelle interpolée dépasse 1200 à 1300 mm sur le secteur (source : carte des isohyètes Météofrance) alors qu'elle n'atteint en moyenne que 900 mm sur les plateaux lorrains ou saônois. L'enneigement est régulier. L'influence montagnarde se traduit aussi par la rigueur de l'hiver (longues périodes de gel et d'enneigement). Les contraintes climatiques et édaphiques sélectionnent des communautés végétales et animales aux affinités souvent hygrophiles et boréomontagnardes sur les zones humides.

Hydrologie. La position sommitale et le caractère majoritairement drainant des dépôts morainiques limitent l'hydrographie à des écoulements superficiels diffus qui favorisent l'installation de mégaphorbiaies à Lysimaque commune, de joncées acutiflores, de bas-marais à sphaignes et à linaigrettes engainées et de boulaies à sphaignes et à Polytrich.



3.1. PATRIMOINE NATUREL

Evolution historique des milieux naturels

Ces terrasses morainiques aux sols pauvres, voire podzoliques, ont été longtemps exploitées par pâturage et fauche avant que l'intensification de l'agriculture ne délaisse les parties non mécanisables du fait de la pente et des sols engorgés. Elles ont été abandonnées à une succession forestière qui sur sols drainés aboutit lentement à une hêtraie-sapinière climacique.

La fermeture spontanée des drains de cet ancien parcours à bestiaux par les sphaignes crée des sols localement engorgés. Cette contrainte édaphique a favorisé des communautés hygrophiles semi-ouvertes dotées d'une certaine valeur patrimoniale naturaliste. La colonisation ligneuse, plus active sur les faciès drainés, menace par contre la pérennité des habitats ouverts sur le long terme.

Habitats (voir carte au centre en haut et tableau ci-dessous)

La microtopographie et des passées argileuses différencient des sols plus ou moins humides.

Les sols engorgés sélectionneront des communautés hygrophiles :

- ❖ Bas-marais à Laïche noire ou à Linaigrette à feuilles étroites (parvocariçaises) ;
- ❖ Mégaphorbiaies à Lysimaque commune et à Renouée bistorte ;
- ❖ Boulaies ou boulaies-pessières à sphaignes (habitat communautaire prioritaire)
- ❖ Moliniaies à sphaignes (habitat communautaire) peut-être issues de la dégradation par l'élevage d'une tourbière haute ;
- ❖ Jeunes bosquets de Bourdaine à sous-bois de Molinie ;

Les sols mieux drainés sélectionneront des communautés mésophiles :

- ❖ Prairies de fauche de montagne abandonnées (faciès à Agrostide et à Canche flexueuse) ;
- ❖ Landes sèches à Callune, à Myrtille, à Airelle des marais et à Airelle rouge ;
- ❖ Petits Bosquets de Peuplier tremble ;
- ❖ Hêtraies-sapinières acidiphiles à Luzule.

Faune

La faible superficie de ce site (1,85 ha) est insuffisante pour fournir des habitats à de nombreuses espèces. Elle oblige à prendre en compte les habitats contigus et à raisonner en termes de métapopulations et de corridors biologiques. La Goutte Villemin appartient au territoire d'une grande population de Cuivré de la bistorte (*Lycaena helle*), espèce protégée en annexe II de la directive européenne « habitats ». Elle a été retenue comme déterminante ZNIEFF au même titre que d'autres espèces protégées du site comme le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*).

Le Pic noir (*Dryocopus martius*) est également inscrit en annexe II de cette directive européenne. Il recherche la fourmi charpentière dans les plantations d'épicéas dépérissants, au sud du site.

Flore (>33 espèces dont 2 sont déterminantes ZNIEFF)

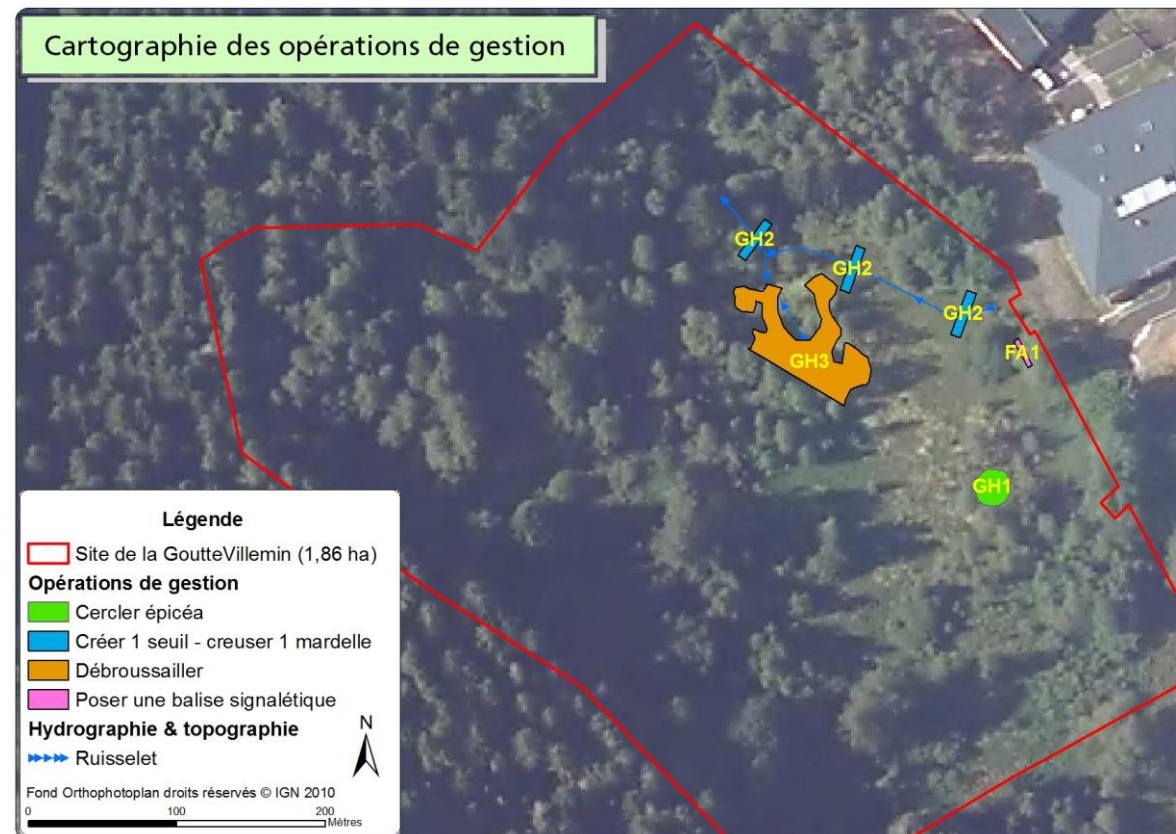
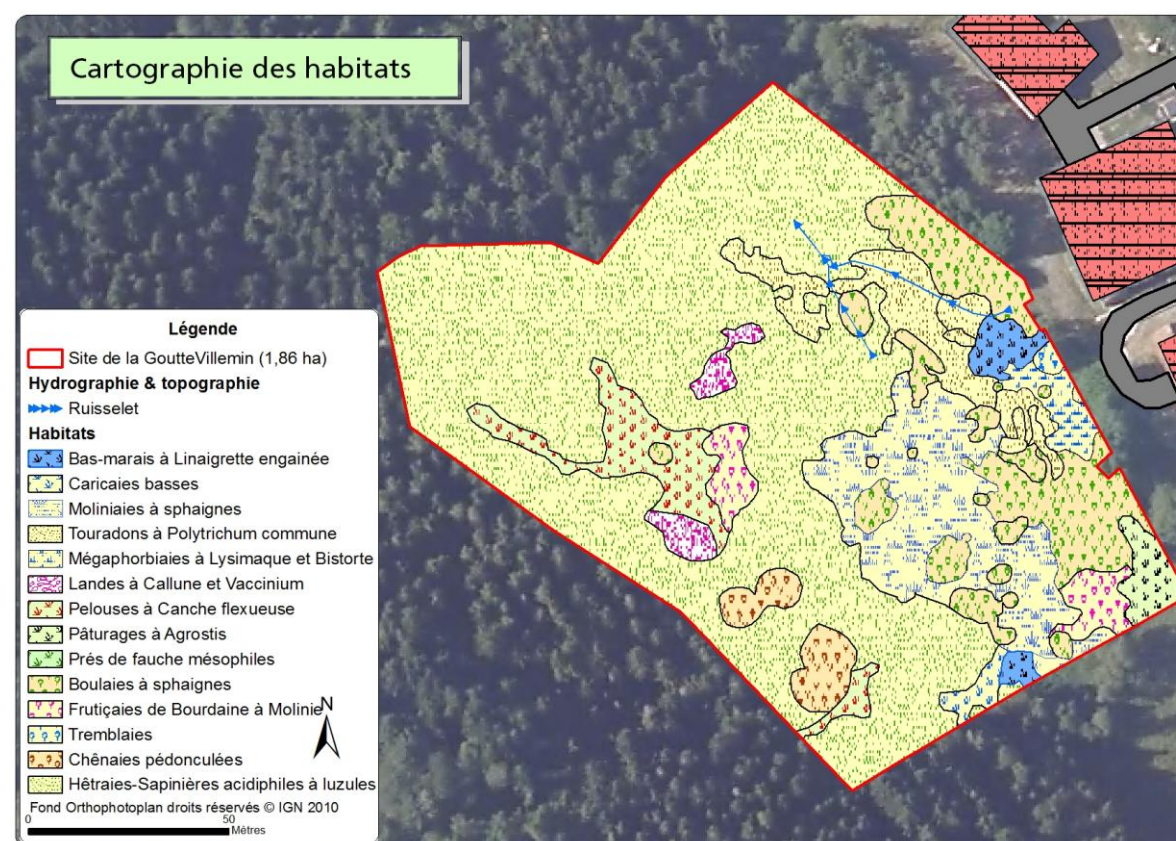
La flore patrimoniale se limite à 2 Linaigrettes et à la Violette des marais (*Eriophorum vaginatum* & *E. angustifolium*, *Viola palustris*) et de sphaignes communes.

Libellé de l'habitat	Code Corine	Libellé Corine	Code N.2000	Libellé alliance	ZNIEFF minima 1>2>3
Bas-marais à Linaigrette engainée	54.42	Tourbières basses à Carex	NC	Caricion fuscae W.Koch 1926	2
Cariçaias basses	44.92	Saussaies marécageuses	NC	Salicion cinereae Th.Müll. et Görs 1958	2
Moliniaies à sphaignes	51.2	Tourbières à Molinie bleue	7120	Molinion caeruleae W.Koch 1926	3
Touradons à Polytrichum commune	51.2	Tourbières à Molinie bleue			
Mégaphorbiaies à Lysimaque et Bistorte	37.1	Communautés à Reine des prés et associées	6430	Filipendulo ulmariae-Petasition Br.Bl.	3
Landes à Callune et Vaccinium	31.213	Landes hercyniennes à Vaccinium	4030	Genisto pilosae - Vaccinon uliginosi Br-Bl.	2
Pâturages à Agrostis	38.1	Pâtures mésophiles	NC		0
Pelouses à Canche flexueuse	35.13	Pelouses à Canche flexueuse	NC		0
Fruticaias à Molinie	44.92	Saussaies marécageuses	NC	Salicion cinereae Th.Müll. et Görs	2
Tremblaies	41.D	Bois de trembles	NC		0
Boulaies à sphaignes	44.A12	Bois de bouleaux à Sphaignes et à Laïches	91D0*	Betulion pubescentis W.Loh. & Tx.	2
Chênaies pédonculées	41.571	Chênaies à Luzule des bois	NC		3
Hêtraies-Sapinières acidiphiles à luzules	41.112	Hêtraies montagnardes à luzules	9110	Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae W.Lohm. & T	3

* = habitat d'intérêt européen **prioritaire**, directive CE92/43 « Habitats-Faune-Flore »

Site de la Goutte Villemin, LE THOLY (88)

3. Informations opérationnelles de terrain



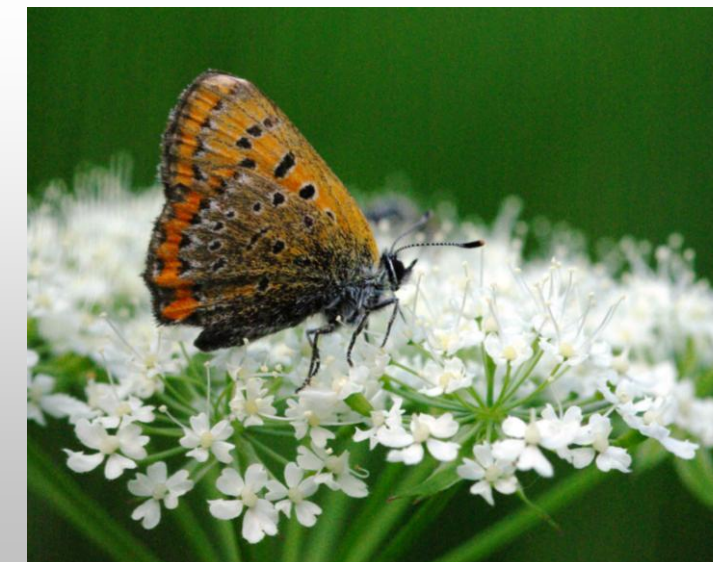
3.2. VALEURS ET ENJEUX DU SITE

Originalité des habitats. Habitats assez banals
Etat de conservation. Modéré mais régénération spontanée des habitats hygrophiles et rôle de corridor biologique
Potential d'évolution. Régénération des habitats hygrophiles, notamment tourbeux

Les enjeux prioritaires de conservation reposent donc sur la **restauration des habitats hygrophiles et de la connectivité.**

Le Conseil Scientifique du CEN Lorraine devra évaluer la valeur patrimoniale de ce site.

La survie de la métapopulation de Cuivré de la bistorte dépend de la conservation des prairies à Bistorte et de la pérennité de corridors biologiques



3.3. OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

Objectifs hiérarchisés de gestion (GH)

1. Restaurer le fonctionnement hydraulique des zones humides
2. Maîtriser la colonisation ligneuse

Objectifs de suivi écologique SE

1. Suivre l'évolution des habitats humides (suintements et tourbière)

Objectifs relatifs à l'accueil du public FA

1. Pose d'une signalétique

Objectifs du suivi partenarial AD

1. Développer les partenariats avec l'ASPET

3.4. PLAN DE TRAVAIL : Gestion des habitats et des espèces GH

(voir carte ci-contre)

GH1 – priorité 1 – Cercler les grands épicéas

GH2- priorité 1 – Créer des seuils

GH3 – priorité 2 – Débroussailler